



Préavis d'adjudication de contrat

Projections macroéconomiques pour le Rapport de 2020 sur l'avenir énergétique

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un préavis d'adjudication de contrat (« PAC ») est un avis adressé à la collectivité des fournisseurs indiquant qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un marché à un entrepreneur présélectionné, et permettant aux autres fournisseurs de manifester leur intérêt pour le marché en question et de présenter un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date limite indiquée, un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées, l'agent de négociation des marchés peut attribuer le marché au fournisseur sélectionné d'avance.

2. Définition du besoin

La Régie canadienne de l'énergie veut obtenir des projections macroéconomiques pour le Rapport de 2020 sur l'avenir énergétique.

La publication de ce rapport est prévue pour l'automne 2020 et les travaux débutent au début de l'année 2020. La Régie a besoin de projections macroéconomiques pour son scénario de référence et jusqu'à quatre scénarios de sensibilité possibles.

La Régie remettra à son prévisionniste macroéconomique une série d'hypothèses préliminaires relatives au secteur de l'énergie (prix de référence, production et investissements) pour chacun des scénarios. Le prévisionniste doit fournir à la Régie des projections macroéconomiques selon le degré de précision demandé, y compris toutes les descriptions et données pertinentes. Le prévisionniste doit incorporer dans ses projections les observations du personnel de la Régie, les informations recueillies pendant les séances de consultation sur les résultats préliminaires, de même que les incidences sur les projections macroéconomiques des résultats énergétiques découlant des projections macroéconomiques initiales.

Livrables

- a) fournir des projections pour le scénario de référence;
- b) fournir des projections pour les scénarios de sensibilité en modifiant une ou plusieurs des grandes hypothèses du scénario de référence;
- c) fournir une description des projections macroéconomiques pour le scénario de référence et les scénarios de sensibilité;



- d) fournir toutes les données macroéconomiques pertinentes pour l'historique et les projections (scénario de référence et autres scénarios);
- e) fournir le soutien et les révisions.

3 Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'ils peuvent s'acquitter des tâches suivantes :

1. fournir un ensemble de données historiques complètement actualisées;
2. fournir, pour le scénario de référence, des projections macroéconomiques jusqu'en 2050
 - a. dont l'élaboration est fondée sur les renseignements fournis par la Régie (prix de référence, production d'énergie, politiques environnementales et climatiques),
 - b. incluant des données sur des variables macroéconomiques clés par province,
 - c. incluant la production industrielle brute (historique et projetée) par province selon les exigences précises du modèle de demande énergétique de la Régie,
3. soumettre jusqu'à quatre autres projections macroéconomiques basées sur différents ensembles de renseignements fournis par la Régie;
4. fournir une description des projections macroéconomiques pour le scénario de référence et les scénarios de sensibilité possibles.

4 Accords commerciaux s'appliquant au marché

Le marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- o Accord de libre-échange canadien (« ALEC »)
- o Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (« OMC-AMP »)
- o Accord de libre-échange nord-américain (« ALENA »)

7. Justification relative au fournisseur présélectionné

Le fournisseur, Stokes, semble être le seul prévisionniste macroéconomique à pouvoir répondre aux exigences relatives aux informations (historiques et prévisionnelles) pour le modèle de la Régie en matière de demande d'énergie. Les exigences précises sont les suivantes :

- a. estimations de plusieurs séries de données historiques sur la production brute remontant jusqu'à 2001 par province dans les secteurs pour lesquels ces données ne sont pas accessibles au public;



b. des prévisions relatives aux données de production brute industrielle par province n'ayant pas de données historiques disponibles.

Le rapport doit s'appuyer sur les versions précédentes de l'avenir énergétique du Canada. Il doit donc y avoir cohérence entre les plateformes de modélisation et entre les efforts de modélisation. Le modèle macroéconomique provincial de C4SE procure la cohérence requise à cet égard. Ainsi, les écarts entre les résultats obtenus peuvent être attribués aux variables et hypothèses qui ont changé depuis la production du rapport d'origine, non pas à une modification de la structure de modélisation. Le modèle macroéconomique provincial de Stokes procure la cohérence requise à cet égard.

8 Exceptions prévues au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception ci-après au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour le présent marché aux termes du sous-alinéa 6

d) *les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.*

9 Exclusions ou motifs d'appel d'offres limité

Les exclusions suivantes ou les motifs d'appel d'offres limité sont invoqués au titre de (*partie des accords commerciaux précisés*) :

a. Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), alinéa 1016.2 (b)

10 Durée du marché proposé ou date de livraison

La durée du marché s'étend de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 décembre 2020, avec option de prorogation allant jusqu'à deux périodes d'un an.

11 Coût estimatif du marché proposé

La valeur estimative du marché, incluant les options, est de 330 750 \$ (TPS/TVH incluses).

12 Nom et adresse du fournisseur présélectionné

Stokes Economics
336, rue Bronte Sud, unité 221
Milton (Ontario) L9T 7W6

13 Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui estiment posséder les compétences et être disponibles pour assurer les services décrits dans le PAC peuvent faire parvenir à la personne-ressource mentionnée dans le présent avis un énoncé de capacités écrit d'ici la date de clôture.



L'énoncé de capacités doit démontrer clairement de quelle façon le fournisseur répond aux exigences précisées.

14 Date limite pour présenter un énoncé de capacités

La date de clôture et de présentation des énoncés de capacités est le
10 Février 2020, à 14 h, heure des Rocheuses

15 Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés
comme suit :

Madame Nafissa Diop
Analyste technique de l'approvisionnement
Régie canadienne de l'énergie
517, Dixième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2R 0A8
Téléphone : 403-390-3773
Courriel : nafissa.diop@cer-rec.gc.ca